

*Date de dépôt : 20 novembre 2019*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de Mme Xhevrie Osmani : Gare routière : changeons de vitrine pour l'image de Genève**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*La gare routière, située à la place Dorcière, est aujourd'hui un lieu de passage laissé dans un état lamentable, mal entretenue en plus d'être déjà peu accueillante à la base avec son pavillon délabré. Pourtant ce lieu est également chargé de souvenirs pour toutes les générations de jeunes qui sont passées faire des photomaton en noir et blanc, ainsi que pour toutes et tous les Genevois.es qui y ont pris les transports par cars.*

*Maîtres de la concession d'exploitation, les pouvoirs publics (Ville et canton) ne donnent pas l'impression de se soucier du devenir de cette infrastructure, alors que le lieu devrait être valorisé comme un hub de mobilité douce et un lieu d'accueil pour tous les touristes et les Genevois.es qui y transitent.*

*Ma question :*

***Que fait le département chargé du tourisme pour améliorer l'image de ce point d'arrivée et de départ au cœur de la ville ?***

*Par avance, je remercie le Conseil d'Etat pour la réponse qu'il voudra bien me donner.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a apporté des détails sur sa vision future de la gare routière dans la réponse à la QUE 1071-A à laquelle il convient de se référer. Genève Tourisme et l'Etat participent aux côtés de la Ville aux travaux en cours afin de mettre en œuvre la modernisation du site qui nécessite encore des investigations d'ordre technique, économique et juridique.

Consciente de l'état de vétusté du pavillon de la gare routière, la Ville de Genève s'emploie actuellement à définir le projet de modernisation de la gare, de ses services aux clients comme aux chauffeurs, dont font notamment partie la réhabilitation du bâti et la requalification des espaces à destination des usagers. Dans cette perspective, l'Etat, pour lui Genève Tourisme, se positionne résolument en faveur d'un point de ralliement qui soit en mesure de garantir une structure d'accueil de qualité et offrant une bonne image de Genève.

La mise en œuvre du nouveau concept, respectivement des aménagements considérés, est prévue pour 2021.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS